NAO Schindler 2024 :

Compte-rendu de la 2ème réunion

30 janvier 2024

À Vélizy, siège nationale – salle Mars

En présentiel et par Teams pour 3 FO

Direction : Claire Kahn-Potier (DRH France), David Koginsky (Responsable Relations Sociales)

CFDT : Sébastien Cwiklinski (DSC), David Van den Bosch, Jean-Christophe Santiago, Arnaud Charvolin

FO : Hélène Martin (DSC), Samuel Mérieau, Gwen Fontenat, (par Teams), Thierry Lécluse

CGT : Libert Luce, Alain Boyer, José Pereira & Adrien Pettré (DSC)

Introduction par la direction :

Réunion but de répondre aux propositions des organisations syndicales, une troisième réunion sera tenue. Le chiffrage n'a pas été fait pour la CGT, qui a envoyé ses propositions peu de temps avant la réunion (du fait du retard d'envoi des documents par la direction)

Chiffrage demandes CFDT = 13 millions € (10 % de la masse salariale).

Mesures « *plus raisonnables* » (dixit direction) pour FO : 8 millions € soit 7 % de la masse salariale.

La direction tient à rappeler sa « philosophie » pour 2024 :

- Absence d'augmentation générale. On nous a expliqué que c'est une meilleure philosophie de récompenser au mérite que de donner à tous.
  Celle de 2023 avait pour but d'accompagner l'effet inflationniste, mais refus de maintenir ce cap du fait du contexte de décélération de l'inflation et des difficultés apparaissant sur le marché
- Augmentation de 3 % « au mérite » (petite blague du RRH expliquant qu'ils accèdent à la demande de la CFDT), avec une enveloppe séparée non-cadres/cadres et hors promotion.
- Refus de mise en place d'une prime de partage de la valeur (demande pourtant commune des 3 OS)

Pour le reste, REFUS + REFUS + REFUS !

Masse salariale Schindler France :
2023 = 95 465 000 €
2022 = 91 662 000 €
Salaire + primes + variable cadre

La direction annoncé la réouverture d'une négociation sur l'intéressement (date butoir = 30 juin 2024)

Favorable à revalorisation des tickets restaurant / prime panier siège social en télétravail

Revoir les frais de GD augmentation à 150 €. La direction rappelle qu'il y a en ligne de mire la négociation d'un nouvel accord sur P&I

La revalorisation des différentes primes de paniers, NEX astreinte Etc. sont soumise au barème elles ne seront pas revues.

Refus d'uniformiser le point de la prime d'ancienneté différent pour les régions et chez Schindler malgré que la direction ait tout pouvoir pour le faire. Ça coûte trop cher mais ils ne l'ont pas démontré

Augmenter prise en charge des frais de transports en commun mais il refuse de reconnaitre l'accord indemnité trajet Corse et de l'étendre à toute la France pour les personnels sédentaires.

Nous avons soulevé les problèmes de discrimination des AI avec plusieurs exemples lors de l'attribution de l'enveloppe au DR. La seule réponse ils veilleront à ce que l'enveloppe soit complètement distribuée.

Les organisations syndicales ont tout loisir de faire de nouvelles propositions jusqu'à la prochaine réunion.

Pas de communication de date pour la prochaine réunion compte finir la négociation pour une attribution au 1er avril affectation sur la paie d'avril sans être rétroactif depuis le début de l'année.

En tout et pour tout, la réunion a duré à peine 2 heures.

Avant la troisième réunion, la direction doit transmettre aux organisations syndicales :

- Tableau de salaires mini moyen maxi et par sexe actualisé au regard des nouvelles classifications ;
- La masse salariale pour les 3 dernières années en précisant les sommes retenues pour le calcul.

Compte-rendu rédigé par la délégation CGT